RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

greta LIMOUSIN

ALTERNANCE Apprentissage Professionnalisation

ÉLIGIBLE CPF

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART



BMA - Ebéniste

PRÉSENTATION MÉTIER

Le titulaire de Brevet des Métiers d'Art "ébéniste" est un professionnel qualifié. Il intervient dans la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement de prestige dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.
Il travaille sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer les ouvrages. Il est capable de réaliser tout ou partie des ouvrages en respectant les critères esthétiques et les contraintes liées aux techniques traditionnelles ou aux techniques plus innovantes de conception, de fabrication et de finition.

OBJECTIFS

- Participer à la fabrication de meubles meublants et de meubles d'agencement de prestige en respectant le parti architectural et décoratif du projet.
- Opérer sous la responsabilité du chef d'entreprise ou du chef d'atelier pour préparer, fabriquer et installer les ouvrages.
- Réaliser tout ou partie des ouvrages en appliquant les critères esthétiques et en intégrant les contraintes des techniques traditionnelles ou innovantes de conception, de fabrication et de finition.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Être titulaire d'un CAP des Métiers d'Art (Ebéniste, Art du Bois, Menuisier en Siège…) par l'apprentissage ou la formation professionnelle continue
- Faire preuve d'un sens artistique et créatif
- Avoir un intérêt pour les métiers d'art et techniques numériques
- Être titulaire d'un diplôme au moins équivalent au BAC

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée Lavoisier

Brive-la-Gaillarde

Certificateur : MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

code RNCP : n°37494

Date de publication : 21/04/2023

ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART

BMA - Ebéniste

Durée

- 700 heures

Validation / Modalités d'évaluation

- Brevet des Métiers d'Art en Céramique, diplôme de Niveau 4
- Forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation
- En fonction des certifications déjà obtenues, des dispenses d'épreuves ou blocs de compétences peuvent être accordées

Modalités de formation

- Formation en présentiel
- Alternance de périodes en centre et en entreprise
- Formation et suivi individualisés adaptés aux acquis

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat en alternance
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Période de reconversion (ex Pro-A)
- Projet de Transition Professionnelle (PTP)
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 12 950 €

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP37494BC01 - Analyse technique d'un produit, préparation de la fabrication et de l'installation de l'ouvrage et fabrication d'un ouvrage

- **Analyser :** collecter, classer et hiérarchiser les données tout en évaluant les contraintes (techniques, réglementaires, budgétaires). **Concevoir :** proposer, optimiser et justifier des solutions techniques/esthétiques et les traduire graphiquement. **Méthode** : quantifier les matériaux/composants et définir le processus complet de fabrication et pose. **Planifier :** organiser les étapes d'intervention et gérer le respect des délais. **Préparer :** sécuriser le poste, tracer/épurera, préparer la matière et régler les outillages. **Usiner & Façonner :** conduire l'usinage (conventionnel et numérique), effectuer le plaquage et la mise en forme. **Assembler & Maintenir :** assurer le montage, les finitions, le contrôle conformité et l'entretien des équipements.

RNCP37494BC02 - Projet de réalisation

- Respecter les différentes phases d'une méthodologie de projet. Respecter une chronologie dans les phases successives d'élaboration d'un projet. Organiser sa recherche suivant une progression.

RNCP37494BC03 - Cultures artistiques / RNCP37494BC04 - Arts appliqués

Enseignement général : Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique. Mathématiques et physique-chimie. Anglais. Prévention-santé-environnement.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : Après un BMA Ebéniste, il est possible de poursuivre en 2 ans un DMA Arts de l'habitat, ou en 3 ans un DNMADE Objet. Il est également possible de s'orienter vers la facture instrumentale en préparant un diplôme de même niveau (ex : bac professionnel facteur d'orgues).

Métiers accessibles : Le Brevet des Métiers d'Art permet, après quelques années d'expérience, d'évoluer vers la qualification de chef d'atelier et d'envisager de reprendre ou de créer une entreprise.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Dossier de candidature
- Alternance : Accès après avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Candidature possible 6 mois avant et jusqu'au début de la formation sous réserve de places disponibles
- CPF : inscription obligatoire 3 semaines avant la formation